

Accueil clientèleE-mail : clients@sibelga.be

Tél. : 02 549 41 00

Boulevard Émile Jacqmain 96 – 1000 Bruxelles

Adresse postale :

PB 1340 – 1000 Bruxelles Brouckère



Bruxelles, le 6 septembre 2022

Vos réf.

Nos réf.

SCL20 - **01409353**Concerne : **Immeuble sis Chaussée de Vleurgat 322 à 1050 Bruxelles**

Monsieur,

Par la présente, nous accusons bonne réception de votre demande concernant l'immeuble repris en rubrique et pour lequel il nous est demandé de fournir un historique des compteurs installés sur place.

Nous pouvons vous apporter les précisions suivantes :

« Voir tableau ci-joint »

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, reading 'Olivier DEMANET'.

Olivier DEMANET
Responsable Gestion Comptage Annuel

<u>Etages actuels</u>	<u>Compteurs</u>	<u>Elec</u>	<u>Gaz</u>	<u>Statut actuel dans le système</u>	<u>Sur place depuis le</u>	<u>Remplace le compteur</u>	<u>Sur place depuis le</u>	<u>Remplace le compteur</u>
00 – COIFFEUR	21586439		X	Hors service	08/03/2005	3643614*		
00 – COIFFEUR	74507400	X		En service	07/07/1987	3592152*	ok avant 93	
00 – AR	19374881**	X		En service		ok en 1996		
00 – AR	22254696		X	En service	16/11/2006			
01 – AR	21492153		X	Hors service	08/03/2005	3643694**	ok en 1990--> preuve	
01 – AR	22757928	X		En service	06/02/1997	3691188*		
01 – AV	33257986**	X		En service		ok en 2003		
02 – AV	33900929	X		En service	26/02/2007	1323945**	ok avant 2000--> facilité	
02 – AR	632972	X		En service	13/03/2018	19374880**	ok en 1996	
03 – AR	21586436		X	En service	08/03/2005	3571313*		
03 – AR	69508167	X		En service	29/04/1997	406284*		
03 – AV	92896468**		X	Hors service		ok en 1993--> preuve		
03 – AV	69508166**	X		En service		ok en 1997		
04	66669041**	X		En service		ok en 1995		
Non attribué	27639790		X	Hors service	29/03/2018	3088083**	ok en 64 mais ou?	

« Non attribué » = étage non connu dans notre base de données

* Les archives ne nous ont pas permis de retrouver la date de pose de ce compteur.

** Nous pouvons vous communiquer les informations suivantes :

- Le compteur d'électricité 19374881 était déjà sur place en 1996.
- Le compteur d'électricité 33257986 était déjà sur place en 2003.
- Le compteur de gaz 92896468 était déjà sur place en 1993.
- Le compteur d'électricité 69508166 était déjà sur place en 1997

- Le compteur d'électricité 66669041 était déjà sur place en 1995.
- Le compteur de gaz 3643694 était déjà sur place en 1990.
- Le compteur d'électricité 1323945 était déjà sur place en 1998.
- Le compteur d'électricité 19374880 était déjà sur place en 1996.
- Le compteur de gaz 3088083 était déjà sur place en 1964.

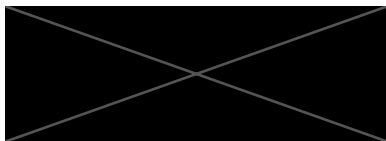
Nous avons également retrouvé d'autres compteurs, mais nous ne connaissons pas les étages auxquels ils étaient reliés :

- Le compteur de gaz 92896465 a été supprimé le 24/03/1998.

Sachez cependant que les compteurs sont systématiquement remplacés tous les 20 à 30 ans.

Veillez noter que ces renseignements sont les seuls se trouvant en notre possession. Nous ne pouvons pas remonter au-delà des dates fournies dans ce document.

Attestation sur l'honneur



Namur, le 1er mars 2023

Madame, Monsieur,

Je soussigné Madame [REDACTED] née le 16 juin 1972 à Bruxelles
déclare sur l'honneur avoir fréquenté Monsieur [REDACTED] dès l'année 1989.
A cette époque, Monsieur [REDACTED] vivait dans l'immeuble sis Chaussée de Vleurgat 322 à
Ixelles, dans lequel je me rendais fréquemment.

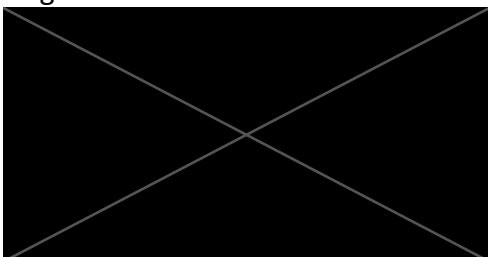
A cette époque, cet immeuble était déjà occupé par d'autres locataires car il y avait plusieurs
autres appartements (de petite taille) à tous les étages. Tous ces appartements étaient
indépendants les uns des autres et ne partageaient pas d'espaces communs. Il y avait déjà une
annexe au milieu au niveau du jardin.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

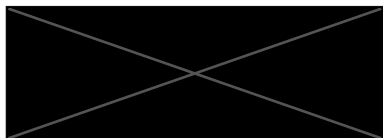
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Namur, le 01/03/23

Signature



Attestation sur l'honneur



Madame, Monsieur,

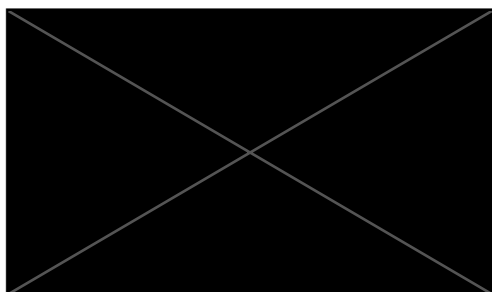
Je, soussignée  née le ⁰⁶03/08/1967, domiciliée 
 déclare sur l'honneur avoir habité et avoir été domiciliée au 1er étage avant (côté
rue) de l'immeuble chaussée de Vleurgat 322 à Ixelles du 31/01/1991 au 09/07/2003.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Ixelles, le 18/01/2024

Signature



Attestation sur l'honneur



Madame, Monsieur,

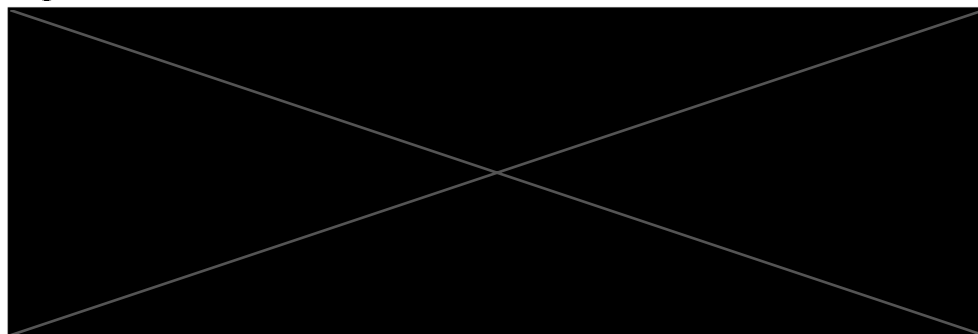
Je soussigné  né le 05/10/1939, domicilié 
 déclare sur l'honneur avoir habité et avoir été domicilié au 1er étage
arrière (côté jardin) de l'immeuble sis chaussée de Vleurgat 322 à Ixelles, du 18/03/1971 au
04/02/1993.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Ixelles, le 18/01/2024

Signature





avenue Louise, 523 (2^{ème} étage)
1050 BRUXELLES
BELGIQUE

chaussée de Marche 482
5101 NAMUR

Attestation signée par les voisins de quartier (de longue date) quant à l'existence des unités de logements et des annexes arrière

Bâtiment sis CHAUSSÉE DE VLEURGAT n°322 à 1050 IXELLES

Par le présent document, j'atteste que je vis ou travaille dans ce quartier depuis au moins 30ans. Qu'à ma connaissance et d'aussi loin que je me souviennes, au moins un de ces critères est correct :

- Le bâtiment n'a pas connu de transformation ou extension extérieure depuis au moins 30 ans
- Les annexes au milieu et au fond de la parcelle ont toujours été présentes
- Les 8 unités de logements ont toujours été présentes
- Le bâtiment a toujours offert des logements de petites tailles qui ont toujours satisfait et répondu aux besoins des locataires

Mention lu et approuvé suivi d'	Date
Lu et approuvé 	08/03/2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023

EX

Régularisation des infractions et irrégularités urbanistiques

avenue Louise, 523 (2^{ème} étage)
1050 BRUXELLES
BELGIQUE

chaussée de Marche
5101

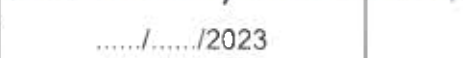
482
NAMUR

Attestation signée par les voisins de quartier (de longue date) quant à l'existence des unités de logements et des annexes arrière

Bâtiment sis CHAUSSÉE DE VLEURGAT n°322 à 1050 IXELLES

Par le présent document, j'atteste que je vis ou travaille dans ce quartier depuis au moins 30ans. Qu'à ma connaissance et d'aussi loin que je me souviennes, au moins un de ces critères est correct :

- ✓ Le bâtiment n'a pas connu de transformation ou extension extérieure depuis au moins 30 ans
- ✓ Les annexes au milieu et au fond de la parcelle ont toujours été présentes
- ✓ Les 8 unités de logements ont toujours été présentes
- ✓ Le bâtiment a toujours offert des logements de petites tailles qui ont toujours satisfait et répondu aux besoins des locataires

Mention lu et approuvé suivi de votre signature	date
 <i>Lu et approuvé</i>	4.02/2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023
	/...../2023



Certificat d'occupation de logement

L'Officier de l'Etat Civil de la commune d' Ixelles certifie que

les personnes habitent ou ont habité à l'adresse.

Commune : 1050 Ixelles

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322



	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 04/01/1937	D 01/06/2003
(C)			M 24/10/1977	D 01/05/1993
			M 11/04/1931	C 29/05/1933
(C)			E 30/09/1983	D 12/03/2012
(C)			E 24/11/1982	O 17/02/1984
			M 24/04/1990	E 17/03/1992
			N 07/07/1971	C 15/01/1986
			E 18/03/1971	C 15/01/1986
			E 18/03/1971	C 15/01/1986
			E 18/03/1971	C 15/01/1986
(C)			E 21/03/1967	C 16/01/1979

(C)	M 08/05/1978	C 06/04/1981
(C)	E 13/11/1969	E 08/06/1976
	E 07/11/1973	C 12/12/1974
(C)	E 26/08/1974	M 30/12/1977
	E 20/02/1978	M 11/04/1980
	E 04/04/1973	O 21/04/1974
	E 17/10/1973	M 04/10/1977
(C)	E 13/12/1983	C 10/05/1984
(C)	E 23/10/1980	C 26/11/1981
(C)	M 04/12/1984	C 11/07/1985
(C)	M 28/12/1984	M 15/10/1985
(C)	E 08/02/1991	C 26/07/1991
	E 08/06/2015	C 25/08/2015
	E 08/06/2015	C 25/08/2015
	E 08/06/2015	C 25/08/2015
(C)	E 25/03/2013	C 24/02/2016
(C)	E 10/08/2017	C 24/04/2018

(C)		M 02/03/2011	O 31/05/2017
-----	--	--------------	--------------

(C)		E 01/01/1931	D 11/11/1981
-----	--	--------------	--------------

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 2

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 16/03/2022	M 14/11/2022
			E 16/03/2022	M 14/11/2022

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 3

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 11/12/2019	C 31/07/2020
(C)			E 11/12/2019	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 4

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 29/09/2022	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 6

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 22/09/2021	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 001e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 01/03/2011	C 26/01/2017
			M 01/03/2011	C 26/01/2017
			M 01/03/2011	C 26/01/2017

M 01/03/2011

C 26/01/2017

(C)		E 03/11/2003	C 23/10/2006
-----	--	--------------	--------------

(C)		E 11/08/2003	M 14/01/2004
-----	--	--------------	--------------

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 002e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
			E 01/04/1992	O 04/12/1995
(C)			E 03/07/1989	M 20/12/1995
(C)			M 20/08/1998	M 21/02/2000
			N 16/04/2008	C 02/09/2009
			E 27/09/2007	C 02/09/2009
(C)			E 14/07/2005	C 02/09/2009
(C)			M 04/02/2009	C 05/07/2018
(C)			M 29/09/2005	C 25/09/2008
(C)			E 18/02/2000	C 29/09/2005
(C)			E 04/10/2004	C 06/07/2005
(C)			E 10/02/2004	O 23/06/2008

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 003e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 19/11/2012	M 21/02/2017

(C)		M 20/04/2007	C 29/12/2008
(C)		M 01/12/1992	C 04/11/1993
(C)		E 04/09/1998	E 03/09/2001

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 004e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 23/11/2007	C 26/04/2010
(C)			E 14/06/1995	C 29/02/1996
(C)			E 04/03/1996	M 23/09/1996
(C)			E 25/09/1996	M 07/11/1997
(C)			E 13/09/2002	C 24/07/2003
(C)			M 23/11/2007	D 29/12/2009
(C)			E 17/09/2001	E 24/06/2003
(C)			E 07/10/2003	C 12/11/2007
(C)			E 04/05/2009	O 26/09/2011
(C)			E 19/02/2011	C 04/12/2012

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 01er

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 15/12/1998	E 12/10/2020

(C)		E 18/03/1971	M 04/02/1993
		E 05/05/1992	C 06/02/1995
(C)		E 31/01/1991	M 09/07/2003

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 1

Adresse locale

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 1e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 22/09/2020	M 01/02/2021
(C)			E 13/02/2020	O 13/05/2020
(C)			M 09/02/2017	
(C)			M 31/07/2007	C 06/03/2019
(C)			M 31/07/2007	M 28/01/2014

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 2e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
			M 04/10/2021	
(C)			M 20/08/2021	
(C)			E 01/08/2018	C 25/06/2020
			E 01/08/2018	C 25/06/2020
			N 23/03/2022	

	E 16/06/2020	Annexe E
(C)	M 31/05/2019	
(C)	E 24/07/2020	C 25/08/2022
(C)	M 16/04/2021	
(C)	E 22/10/2020	
(C)	M 16/04/2021	M 01/12/2021

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 3e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 18/08/2018	E 26/04/2019
			E 18/10/2016	M 10/07/2018
			N 01/06/2015	M 10/07/2018
(C)			E 16/07/2009	O 28/05/2019
(C)			E 23/04/2019	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 3e00

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 23/12/1991	C 17/12/1992

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 4e

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 11/05/2022	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 RC

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 16/04/2016	O 09/07/2018
(C)			E 08/06/2020	C 01/02/2021
(C)			E 25/09/2019	
			E 25/09/2019	

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 RC00

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			M 06/06/2006	M 18/03/2016
			N 04/10/2000	C 28/03/2001
			N 16/12/1998	C 28/03/2001
(C)			E 14/02/1996	C 28/03/2001

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 b001

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
(C)			E 17/09/2004	C 13/06/2007

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 b2

Adresse locale

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 b7

	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
			E 19/12/2018	C 03/04/2019
			E 25/07/2018	C 13/08/2018

(C)

E 04/05/2018

C 24/04/2019

Immeuble : (3110) Chaussée de Vleurgat, 322 b9

(C)	Nom	Naissance	Arrivée	Sortie
			E 05/08/2015	C 29/01/2021
			E 20/10/2017	C 22/09/2020
(C)			E 07/05/2016	C 26/02/2022

Pour extrait conforme, délivré à Ixelles le 20 mars 2023.



Pour l'Officier de l'Etat civil
le fonctionnaire délégué
O.Abelkader

BUREAU D'EXPERTISES

M. JACQUEMOTTE S.P.R.L.

av. E. Van Becelaere, 26/25,

1170 BRUXELLES.

établi uniquement en vue de l'octroi d'un crédit hypothécaire
dressé à la demande☐ de la CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE-BANQUEANNEXES :
(A glisser
à l'intérieur du feuillet).☐ de l'agence de BRUXELLES-BOURSE.

V. Réf.

N. Réf.

96/354.

Nom et adresse du candidat emprunteur : Monsieur  domicilié à 

Nature et situation précise du bien :

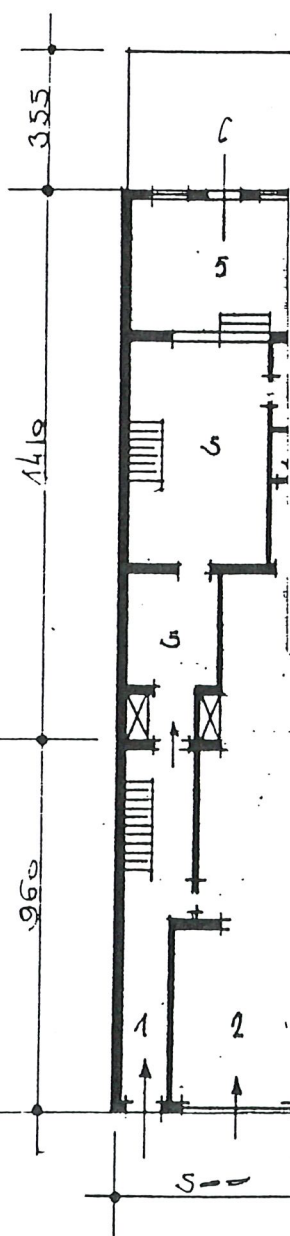
Maison de rapport et de commerce sise à 1050-Bruxelles, chaussée de Vleurgat, 322.

Description sommaire :

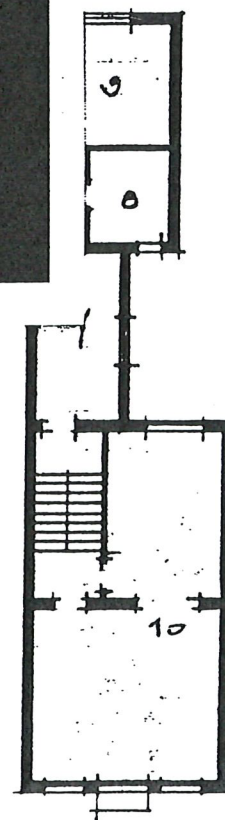
Maison d'habitation entre pignons avec trois étages, combles aménagés et rez-de-chaussée commercial.

Le bien est sis à Ixelles, chaussée de Vleurgat, 322.

Données cadastrales :



- 1 ENTREE PRIVEE
- 2 SALON DE COMMERCE
- 3 NZ
- 4 DOUCHE
- 5 APPARTEMENT STUDIO
- 6 CHAMBRE
- 7 CUISINE
- 8 SALLE DE JEU
- 9 SEJOUR
- 10 STUDIO



Dimensions générales :

Largeur à rue :	5,00	m
- du terrain :	5,00	m
- de la façade :		
Superficie :	120,00	m ²
- du bâtiment principal :		m ²
- des annexes :		selon mesurage rapide.
- totale (terrain et bâtiments) :	1 a.37 ca.	
Volume	1470,00	m ³

Description :

- Sous-sols :

Existent sous la quasi totalité de la superficie bâtie du bien et se composent d'une cave à charbon, d'un réduit sous escalier, de deux caves et d'une chambrette aménagée en duplex avec un appartement au rez-de-chaussée dont il est question ci-après. Deux escaliers intérieurs vers le rez-de-chaussée.

- Rez-de-chaussée :

Entrée immédiate dans un salon de coiffure avec vestiaire et water-closet. Entrée privée et départ d'escalier vers les étages, un appartement existe en arrière et un autre sur une petite cour, il y a une cuisine, séjour, chambre et cabinet de douches, une chambrette en sous-sol en duplex.

Niveau intermédiaire : petit appartement de trois pièces en état d'aménagement avec cabinet de douches et une chambre en construction en cour intérieure.

- Premier étage :

Le palier d'étage dessert un studio de deux pièces non rénové.

(ou bel étage)

Niveau intermédiaire : un studio de trois pièces non rénové.

- Deuxième étage :

Le palier d'étage dessert un studio de trois pièces avec cabinet de douches.

Niveau intermédiaire : un water-closet et un studio de trois pièces au palier intermédiaire.

Troisième étage : un studio de deux pièces dont une cuisine postérieure et un tub de douches métallique.

- Sous combles :

Grenier aménagé en un studio éclairé par vélux avec séjour, cuisine et cabinet de toilette avec douche.

PARTIE A CARACTERE PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL : une superficie de +/- 47 m² représentant le salon de coiffure, peut être dissociée.
Valeur théorique : 1.000.000.- F.

(selon le cas) :

Age des bâtiments

ou stade d'avancement

de la construction :

L'immeuble est ancien et d'un âge indéterminé mais des transformations et modernisations importantes ont été apportées à postériori et d'autres sont encore en cours.

REMARQUE : dans le cadre de la présente mission, il n'est pas possible de formuler un avis formel sur les éléments structurels peu visibles du bien et dès lors, de la présence ou non de phénomènes comme celui de la Mérule par exemple, tout comme sur l'état des techniques et éléments encastrés.

Le croquis annexé au présent rapport doit être considéré comme un croquis d'expertise et non comme un relevé précis. Les cotes renseignées s'inscrivent dans l'optique d'une configuration générale approximative (+/- 10 % de marge).

ques générales concernant :

maçonnerie :

extérieure : façade principale en briques blanches vernissées, seuils et sous-bassement en pierre bleue, façade arrière cimentée.
intérieure : briques locales et cloisons légères.

b) La toiture :

classique à deux versants avec trois vélux : isolation, charpente en bois équarris et zinguerie, corniche saillante en bois peint, couverture nouvelle en tuiles mécaniques, plateforme arrière avec recouvrement en roofing.

c) La menuiserie :

extérieure : en méranti et en PVC avec quincaillerie adaptée pour ouvrants droits ordinaires, vitrages simples et isolants.
intérieure : portes de type standard embrevées en bois peint, quincaillerie ordinaire, escalier en bois naturel, plinthes, cache-rails.

d) Les pavements :

(parquets)

supports : béton de briquillons, voussettes et poutrelles sur caves et gîtage, plancher aux étages.
revêtements : carrelage en sous-sols, plancher brut raboté au salon de coiffure, granito 20/20 pour le hall, revêtements simples divers aux étages.

e) Le parachèvement :

est celui de l'époque de la construction compte tenu des transformations et modernisations intervenues à postériori et encore en cours : plafonds enduits, moulurés, peints, murs enduits, peints ou tapissés, lambris partiels en faïences pour salles d'eau, tablettes de fenêtres en marbre, installation sanitaire et installation électrique partiellement encastrée, peintures intérieures et extérieures en état variable selon les parties transformées ou non.

f) Le confort :

est très moyen: raccordements aux réseaux publics d'eau, de gaz, d'électricité, d'égouts, cinq cabinets de douches ou simple tub métallique installé, il n'y a pas de chauffage, quelques cuisines avec évier en acier inoxydable sur armoire, ouvre-porte, très petit jardin.

g) La situation :

Ixelles est une commune de grande importance (72.900 habitants) située au Sud-Est et à 4 km. de Bruxelles-centre. Le bien est proche de la Bascule. La chaussée de Vleurgat est une artère d'assez grande importance. Situation très favorable sous l'angle des centres commerciaux.

h) Les moyens de communication :

Transports sont très bons (tramways, autobus) jonction indirecte et difficile au réseau routier par la chaussée de Waterloo.

i) L'occupation :

(par propriétaire (s) ou locataire (s))

Actuellement le bien est partiellement loué (+/- 86.600.- F. par mois) 6 locataires.

Le revenu cadastral serait de 90.400.- F.

Dont un bail commercial.

Etat d'entretien :

Compte tenu de l'âge de l'immeuble et des travaux en cours, l'état d'entretien est très variable.

Refection ou transformations :
à effectuer

L'intéressé envisage de poursuivre les travaux engagés au rez-de-chaussée postérieur et en annexe postérieure et de transformer ensuite les studios en façade aux étages.

Coût de ces travaux :

(TVA comprise)

Le coût minimum des travaux restant à réaliser est fort difficile à estimer en raison de l'absence de programme, de devis et de description, on peut toutefois estimer un ordre de grandeur de 300.000.- F.

Après travaux, la valeur vénale augmenterait de 300.000.- F.

Un permis de transformer est-il requis ? OUI - NON

Eléments d'appréciation défavorables : - pas de programme précis des travaux engagés.
- Il n'y a pas de chauffage central.
- Immeuble à forte concentration d'habitat (9 unités locatives).

Eléments d'appréciation favorables : - Situation très centrale.

Avis sur la facilité de réalisation du gage Réalisation aisée en raison du haut rapport locatif.

Valeur intrinsèque :

- du terrain nu :

(1 ^e zone	137,00	à m ²	15.000.-	BEF)	
(2 ^e zone		à m ²		BEF)	2.055.000.- BEF

- du bâtiment principal :		BEF)	
- des annexes :		BEF)	13.620.000.- BEF

(à détailler si leur importance l'exige)

15.675.000.-

- totale : quinze millions six cent septante-cinq mille francs.

VALEUR DE RECONSTRUCTION (y compris TVA et autres frais), APRES transformations si des travaux sont prévus :

- du bâtiment principal :	483,00 m ² x 60 x 470	F)	
- des annexes :		F)	13.620.000.- BEF

(à détailler, si leur importance l'exige)

Indice ABEX : 470.

Valeur vénale : totale (vente de gré à gré)
(en chiffres et en lettres)

8.250.000.- BEF

HUIT MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE FRANCS.

Eventuellement :

Valeur vénale de la partie professionnelle ou commerciale :

BEF

En cas de construction :

Valeur vénale dans l'état actuel : - BEF

En cas de transformation :

1) Valeur vénale avant transformation :	8.250.000.-	BEF
2) Valeur vénale actuelle :	8.250.000.-	BEF
3) Valeur vénale après transformation :	8.550.000.-	BEF

Fait à Bruxelles, le 27 février 1996.

L'Expert.

BUREAU D'EXPERTISES

M. JACQUEMOTTE S.P.R.L.

av. E. Van Becelaere, 26/25,

1170 BRUXELLES.

Société distributrice : **SIBEL GAZ**

Nature de l'examen: MISE EN SERVICE (aut. 270) Type de locaux: APPARTEMENT (RDL, ARRIERE)
Lieu d'examen: 322 CHÉE DE VEURGAT 4050 IXELLES
Propriété de: MR. CARTON PAUL PARFENIER LAAN 664/4 PISC KINKHE-KEIST
Installateur: elito
TVA: _____ Carte ID: 191 0066709 18 Lieu d'émiss: KINKHE-KEIST Date: 07/02/1995
Date d'inspection: 18/02/98 Inspecteur: JURGEN MEENS

Tension de service: 1x 230V Protection maximale: 25kA
 Protection principale: Fusible: _____ interrupteur: différentiel 400mA Attestation: _____
 Liaison compteur-tableau: WB ex 60 mm² Branchement au réseau: _____
~~Réseau aérien~~ Branchement ~~souterrain au réseau aérien~~ souterrain. No. compteur: _____
 Conduit d'alimentation: pas placée Plaque d'isolation: pas placée Position du compteur: I: _____ II: _____

Electrode de terre: type: PICNETS + 6B 6Auc 2 Résistance de dispersion: 9 Ω
 Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits terminaux: 10 Résistance d'isolement général: 6,7 M Ω

	Quant.	Dénomination	Conducteurs	Protection	Isol.
A		Bis même en fibre.			
B					
C					
D					
E					
F					
G					
H					
I					
J					
K					
L					
M					

	Quant.	Dénomination	Conducteurs	Protection	Isol.
N					
O					
P					
Q					
R					
S					
T					
U					
V					
W					
X					
Y					
Z					

Interrupteur différentiel: général: $40A\ 300mA\ (4p\ A)$
supplémentaire: $40A\ 30mA\ (4p\ A) (A\dot{a}\ 5)$

Neut

L'installation est ~~conforme~~ conforme au RGIE et peut ~~être mise en service~~ être mise en service.
L'interrupteur différentiel est scellé avec un plomb avec l'insigne OCB. Les schémas ont été signés pour approbation.
L'inspection prévue par l'art. 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le: 18/01/2024 MOEN'S JURGEN

pr. le directeur,
l'inspecteur.

Inspektorat 2.3. a.s.b.l.
Tel.: 02 - 269.07.07